



DIRECTIVES – COVID-19

Bonjours à vous toutes et tous,

Malgré la situation liée à la COVID-19, la Maison Gilles-Carle offre toujours ses services de répit.

Il nous fait plaisir aujourd’hui de communiquer avec vous pour vous informer de certaines conditions au répit :

Contre-indications au répit ou hébergement (directives de la Santé publique du Québec)

- ❖ La personne aidée ou une des personnes avec qui elle vit présente des symptômes associés à la COVID-19. Dans ce cas, la personne devrait être référée à Info-Coronavirus au 1-877-644-4545 pour être évaluée.
- ❖ La personne aidée ou une des personnes avec qui elle vit est spécifiquement visée par une consigne d’isolement de la santé publique.
- ❖ Il sera alors très important de nous aviser par téléphone si la personne aidée ne peut se présenter ou si la personne a séjourné à la Maison Gilles-Carle dans les derniers jours.
- ❖ Dans l’une ou l’autre de ces situations, il faudra attendre que les consignes d’isolement soient levées avec l’accord de la santé publique.

Tous les proches aidants doivent porter le masque de protection individuel, respecter les mesures de distanciation et le lavage des mains.

Merci de votre collaboration.